

Rapport d'activité annuelle

2024/25

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : Cécile Ostria
Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
- **Organisation représentée au CESE** :
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** :
Bénévole
Ancienne directrice générale
- **Groupe d'appartenance** : Environnement et Nature
- **Autre activité en dehors du CESE** : Aidante auprès de ma mère très âgée
-

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Territoires, Agriculture et Alimentation
Formations temporaires	groupe de travail Quartiers Urbains Populaires - Parlons Solutions

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière (TAA, 29/05/2024)	Participation au programme d'auditions, co-rédaction des 11 amendements de groupe
Accès à l'alimentation (Rapport + avis), passage en plénière prévu le 22/04/2025	Participation au programme d'auditions, + élaboration des amendements du groupe (20 pour le rapport, 50 pour l'avis)
Habitat face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques (en cours)	propositions d'auditions, participation à celles-ci.

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

Avant la période de référence de la fiche actuelle 2024-2025:

- contribution aux préparatifs du "Forum des scénarios", événement proposé par le groupe GEN et organisé avec l'appui de groupes volontaires (tenu les 20 et 21 septembre 2022);
- Participation aux événements de réflexion collective et de co-construction au CESE: notamment Faire CESE 1 (mai 2022) et Faire CESE 2 (mai 2023);
- référente d'un sous-groupe de travail au sein du groupe GEN, consacré aux enjeux démocratiques (janvier-février 2024), avec livraison d'une note de synthèse;
- participation à 4 séminaires de Groupe, d'une durée d'1 journée environ chacune.

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	
Participation à des groupes de travail internes	Groupe de travail Quartiers Urbains Populaires - Parlons Solutions (QUPPS), Huit réunions (de deux à trois heures chacune) depuis mise en place au mois de juillet 2024. Dans ce cadre: participation à organisations des événements et à la rédaction des "livrables".
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	
Représentations extérieures du Conseil	
Participations à des temps forts et/ou des événements de valorisation de l'institution	Participation à la journée "Faire CESE 3" le 10 décembre 2024:
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	
Autres formes de participation	

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

Participation à des réunions hebdomadaires les lundi, à distance, à raison d'une heure et demie (de 17.30 à 19.00), voire plus en fonction des exigences constatées et selon l'importance de l'ordre du jour. Participation à sept repas de groupes d'une durée estimative d'une h 30 chacun, tenant également lieu de réunions de travail.

Pour période antérieure, voir également l'encadré "Précisions ou éléments supplémentaires".